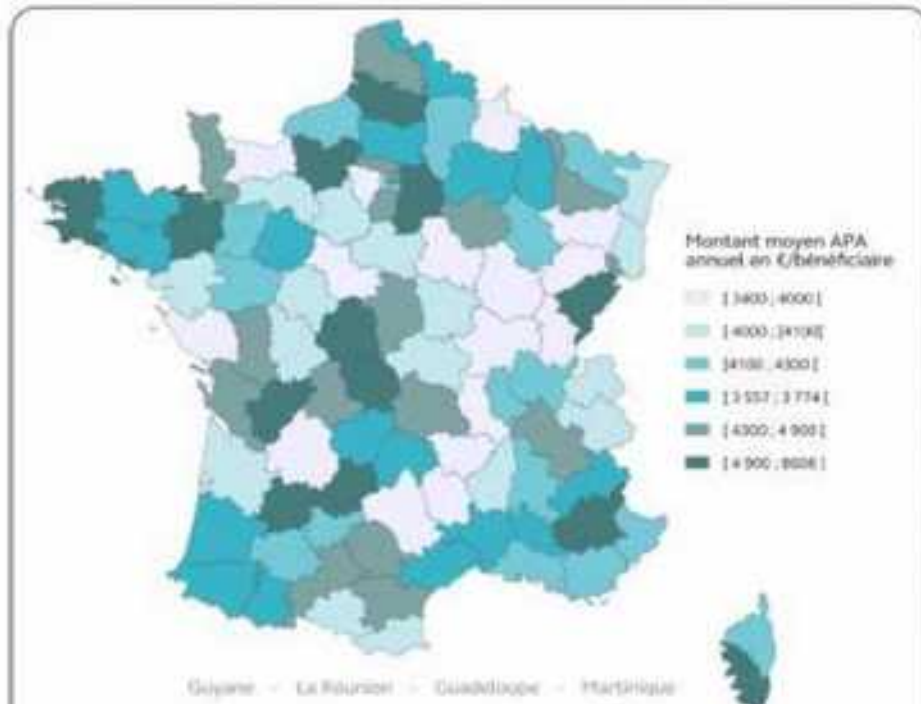


Disparités entre départements de l'Occitanie dans l'attribution de l'APA

Dans le rapport de la Cour des comptes qui vient d'être publié, la presse n'a pas évoqué ce qu'a soulevé la Cour. Les disparités sont illustrées à travers une carte de France très éloquente.

Carte n° 1 : montant moyen annuel de l'APA par bénéficiaire (données 2014)



Accompagné du commentaire suivant :

A - Des disparités territoriales persistantes dans la compensation des aides individuelles

Le rapport sur les finances publiques locales publié par la Cour en octobre 2017 a relevé la persistance des disparités territoriales dans les montants alloués aux bénéficiaires de l'APA et de la PCH. Ainsi, s'agissant de l'APA, la dépense moyenne par bénéficiaire s'élève en 2014 à 4 374 € sur le plan national (y compris les DOM), mais elle présente des écarts importants entre départements, ainsi que l'illustre la carte ci-dessous : le montant le plus faible est celui de la Lozère (3 461 €) et le plus élevé celui de la Guyane (8 606 €).

En 2015 le montant annuel moyen de l'APA par bénéficiaire était de 45 % supérieur dans le Lot par rapport à la Lozère, comme le montre le tableau suivant.

	Département	2010	2011	2012	2013	2014	2015
46	Lot		4406	4428	4821	4773	4913
65	Hautes-Pyrénées		4895	5306	4992	4873	4813
81	Tarn		4553	4504	4602	4628	4720
11	Aude		4849	4753	4817	4570	4676
32	Gers		4932	4897	4796	4590	4561
82	Tarn-et-Garonne		4582	4655	4547	4440	4405
31	Haute-Garonne		4723	4686	4734	4689	4959
30	Gard		4880	4592	4620	4628	4467
34	Hérault		4711	4798	4906	4670	4421
12	Aveyron		4509	4176	4119	4121	4019
66	Pyrénées-Orientales		4532	4484	4421	4300	4216
09	Ariège		3970	4588	4633	4313	4239
48	Lozère		4341	3893	3675	3518	3469

Pour compléter il faut regarder les évolutions, qui

s'expliquent par la hausse de bénéficiaires de l'APA, et par l'évolution du budget dédié à l'APA.

– La hausse du budget dédié à l'APA est constaté dans la majorité des départements sauf le 09, le 11, le 30, le 32 et le 82.

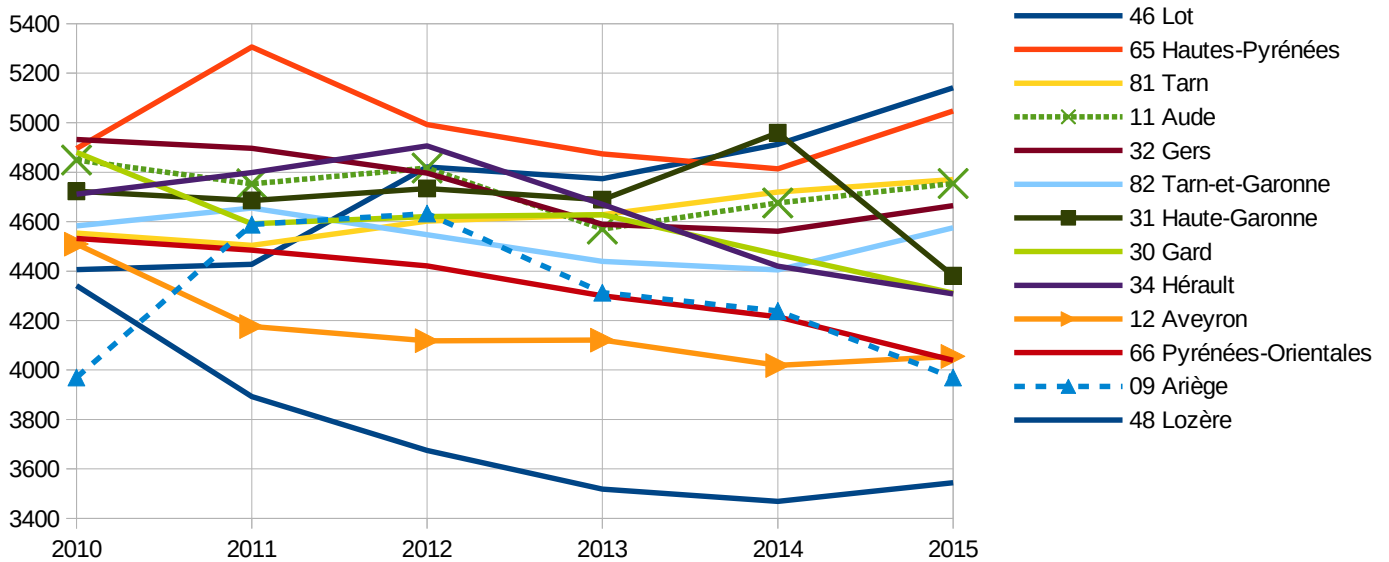
– La hausse du nombre de bénéficiaires est constatée partout sauf dans le 09, le 11 et le 82.

Le 48 a une progression de 34 % en 5 ans, loin devant les autres départements dont la progression oscille entre 18 % pour l'aveyron à 1 % pour le 81.

Ci dessous le graphique reproduisant les évolutions du montant moyen annuel par bénéficiaires de l'APA issues du tableau ci dessus.

Evolution du montant annuel moyen de l'APA

A domicile et en établissement



Une dernière statistique peut expliquer aussi les fortes différences. Le taux de bénéficiaires rapporté à la population de plus de 75 ans varie de 28,8 % en aveyron à 16,6 dans l'Aude. Par ailleurs la répartition entre domicile et établissement est très différente entre les départements. Le 48 a davantage d'APA en établissement que l'APA à domicile. En revanche le 31, le 32, le 34, le 46, le 65, ont développé le maintien à domicile.

Taux de bénéficiaires de l'APA

Dec 2015

